

Communiqué de presse hebdomadaire
CHIFFRES CLES D'AUDIENCE TV

Ramadan 2017
Du 01 au 06 Ramadan 1438 - Du 27 Mai au 01 Juin 2017

Audience de la télévision

Durée d'écoute quotidienne de la télévision par individu en heures et en minutes.
Jour moyen Lundi/Dimanche - De 3H à 27H - Individus âgés de 5 ans ou plus.

	Durée d'écoute par individu ¹
Du 01 au 06 Ramadan 1438 - Du 27 Mai au 01 Juin 2017	4H 45MIN

Audience des chaînes nationales

Jour moyen Lundi/Dimanche - Individus âgés de 5 ans ou plus.

Tranche horaire	Chaîne ²	Part d'audience (%)
Ensemble de la journée (03h00-27h00)	Al Aoula	7,0
	Al Maghribia	3,7
	Autres chaînes SNRT³	2,6
	2M	47,6
	Autres chaînes⁴	39,2
Prime time (19h35-21h35)	Al Aoula	7,6
	Al Maghribia	2,3
	Autres chaînes SNRT³	2,2
	2M	64,0
	Autres chaînes⁴	23,9

¹ : Du 01 au 06 Ramadan 1438, un individu âgé de 5 ans ou plus regarde en moyenne par jour la TV pendant 4 heures et 45 minutes.

² : Les chaînes nationales étudiées sont Al Aoula, Al Aoula Internationale, 2M, 2M Monde, Arryadia, Al Maghribia, Tamazight, Assadissa, TV Laayoune

³ : Total «Autres chaînes SNRT» : Al Aoula Internationale, Arryadia, Tamazight, Assadissa et TV Laayoune.

⁴ : "Autres chaînes" regroupe plus d'une centaine de chaînes (Base études Intermétries).

NB : Al Aoula Internationale est comprise dans «Autres Chaînes SNRT» lorsqu'elle diffuse sur satellite un programme différent de celui diffusé en hertzien (décrochage satellitaire).

Palmarès des émissions des chaînes nationales

Les chaînes nationales étudiées sont Al Aoula et 2M.

Top 5 de la chaîne Al Aoula

Programmes	Nombre de téléspectateurs	Part d'audience (%)	Date de diffusion	Horaire de début
ANISSA FARIDA	2 198 000	23,6	mercredi 31 mai 2017	22 h 48 min 28 s
DAR EL GHOZLANE 2	1 798 000	13,8	jeudi 1 juin 2017	20 h 36 min 55 s
METEO	1 724 000	17,4	samedi 27 mai 2017	22 h 21 min 57 s
LALLA LAAROSSA	1 563 000	16,1	samedi 27 mai 2017	22 h 32 min 39 s
JOURNAL TELEVISE EN ARABE	1 431 000	13,7	samedi 27 mai 2017	21 h 30 min 18 s

Top 5 de la chaîne 2M

Programmes	Nombre de téléspectateurs	Part d'audience (%)	Date de diffusion	Horaire de début
MCHITI FIHA 2	11 233 000	77,4	jeudi 1 juin 2017	19 h 49 min 42 s
AL KHAWA - SERIE -	10 400 000	70,7	jeudi 1 juin 2017	20 h 16 min 27 s
SAMHINI	8 189 000	69,6	jeudi 1 juin 2017	18 h 42 min 12 s
BACH TAARAF RASSEK	6 814 000	52,6	mercredi 31 mai 2017	20 h 57 min 12 s
SIR AL MORJANE 2	6 446 000	56,3	samedi 27 mai 2017	21 h 9 min 55 s

Remarques :

Seules sont prises en compte dans ce palmarès les émissions d'une durée supérieure ou égale à 5 min.

Le classement des émissions est fait sur la base de leurs nombres de téléspectateurs.

IMPORTANT : Dans le cas d'une émission récurrente ou diffusée plusieurs fois, seule entre dans le palmarès la diffusion dont l'audience est la meilleure.

1. Caractéristiques du dispositif Marocmétrie

Marocmétrie assure depuis le 28 mars 2008 la mesure de référence de l'audience de la télévision au Maroc.

Pour cela, le dispositif Marocmétrie repose sur un panel de foyers. Le panel Marocmétrie est représentatif de la population marocaine équipée en téléviseur, urbaine et rurale.

Au 01 Juin 2017, le panel Marocmétrie est composé de 3 209 individus âgés de 5 ans et plus vivant dans 754 foyers.

Marocmétrie installe dans chaque foyer panéliste, un ou plusieurs audimètres munis de télécommandes à touches individuelles.

2. Indicateurs d'audience

- Durée d'écoute par individu (en minutes) : moyenne du temps passé à regarder la télévision (quelle que soit la chaîne) par l'ensemble des individus qui composent la population étudiée.

- Nombre de téléspectateurs (ou taux moyen exprimé en effectifs) : nombre moyen d'individus par seconde regardant une émission. Cet indicateur est exprimé en milliers.

- Part d'audience (en %) : part que représente la durée d'écoute d'une chaîne dans la durée d'écoute totale du média TV.

3. Règles de diffusion

Toute diffusion de résultats fournis devra respecter les règles suivantes, quel qu'en soit le mode de diffusion (y compris par voie orale) :

1) Toute référence aux résultats devra être accompagnée de :

- La mention « Résultats d'audience Marocmétrie, tous droits réservés par CIAUMED, reproduction et diffusion interdites sauf autorisation »,

- Ainsi que des autres précisions nécessaires pour la bonne intelligibilité des résultats diffusés : période de recueil ou d'enquête, nature précise du ou des indicateurs, critères, tranches horaires, population, etc ...

2) La présentation des résultats ne devra pas être de nature à induire en erreur celui ou ceux à qui ils sont diffusés.

3) Les résultats ne devront être reproduits que dans des conditions permettant à un lecteur, ou un auditeur d'attention et de niveau d'éducation moyen, de comprendre le sens et la portée desdits résultats.

4) Ces résultats ne pourront être rapprochés qu'avec des résultats issus de la même source et directement comparables (mêmes indicateurs, même période ou période antérieure comparable, même population /cible...).